



L'ORGANE DE LA MILICE,

QUÉBEC, JEUDI, 29 MARS, 1866.

Nous avons toujours soutenu que le Fenianisme, qui est aujourd'hui dans toute sa force, ne doit nous inspirer aucune crainte sérieuse. Quelques semaines ont suffi pour prouver que nous avons raison. Les Féniens achètent bien encore quelques armes; leurs journaux annoncent encore l'augmentation de leur armée, mais il est facile de reconnaître que ce ne sont là que les restes d'une agitation passagère, et des moyens de satisfaire la passion des plus chauds partisans. Ils n'ont pas même pu empêcher la discorde de se mettre dans leurs rangs, jusqu'à leur départ pour leur brillante campagne; et leur chef n'a pu adresser la parole à ses soldats tant les esprits étaient excités. Qu'aurait-ce été s'ils eussent entrepris une attaque en forme? Bientôt la guerre entre eux, aurait été plus acharnée qu'avec les ennemis communs.

Mais doit-on croire que les Féniens pourront ainsi de temps en temps troubler les pays pacifiques, qui jamais n'ont eu aucune relation avec eux? Nous ne le croyons pas. Ou ils vont attaquer le Canada ou ils ne l'attaqueront pas. S'ils l'attaquent, décidément c'est leur coup de mort. Il leur sera moralement impossible de résister aux forces du Canada d'abord, qui se lèvera tout entier pour se défendre, et des Etats-Unis qui empêcheront sans doute leurs honteux desseins. S'ils demeurent au contraire dans l'inaction, ce qui est le plus probable, ils perdent la confiance de tous ceux qui leur ont fourni de l'argent, et qui étaient leurs adeptes. Que pourront répondre leurs chefs, quand on leur demandera pourquoi ils n'agissent pas, maintenant qu'on leur a fourni les armes, les hommes et l'argent nécessaires? N'ayant plus la confiance de ceux qui les soutenaient, ils devront bientôt abandonner un projet, dont eux seuls peut-être auront pu profiter. Dans l'un et l'autre cas, cet enthousiasme passionné qui a été le principal mobile des dernières organisations, va bientôt s'affaiblir, et avec lui tombera tout cet échafaudage de projets insensés, qui vont faire la risée des nations.

Quand au Canada, le mouvement Fénién n'a pas été entièrement sans résultat. La fidélité de toute la nation, une fois de plus a été prouvée. L'on a pu se convaincre que tout les Canadiens s'uniraient comme un seul homme pour combattre tout danger d'appartenir à une autre domination; que l'annexion aux Etats-Unis, qui aurait découlé naturellement de la possession du Canada par les Féniens, serait universellement considérée comme le plus grand malheur qui puisse nous arriver. Nos voisins se sont fait illusion bien des fois sur la nature de notre pays et de ses habitants. La conduite du gouvernement canadien, en cette circonstance, le dévouement des volontaires, et l'offre généreuse de milliers d'hommes en état de porter les armes, de défendre les villes et les campagnes, ont dû changer un peu leurs convictions. Nous remarquons en effet que plusieurs de leurs journaux n'emploient plus en parlant du Canada, ce ton de hauteur dont ils usaient par le passé. Ils commencent maintenant à reconnaître chez nous tous les éléments d'une nation, qui marche à pas rapides vers le progrès et la prospérité.

Avant de terminer nous voulons répondre d'avance à ceux qui diront sans doute que c'est à tort que l'on a appelé la milice volontaire en service actif, et qu'il n'y a jamais eu aucun danger réel. Qu'on le remarque bien, quelque exagérées qu'aient été toutes les nouvelles que la presse et le télégraphe donnaient sans cesse, il n'en est pas moins vrai, qu'il y a réellement plusieurs centaines d'hommes, qui étaient prêts à commettre des brigandages sur notre territoire, si aucune force ne les avait arrêtés. On ne pouvait d'ailleurs savoir jusqu'à quel point toutes ces rumeurs étaient fondées. Il était donc absolument indispensable de prendre des mesures promptes et effectives pour prévenir la dévastation et l'incendie des villes, qui peuvent si facilement s'opérer, quand l'ennemi ne rencontre aucune résistance. Cet appel soudain de la milice, cette prompte disposition de nos forces aux endroits les plus exposés, étaient bien de nature à effrayer tous ces hommes qui n'étaient probablement animés par aucun motif noble. Maintenant que le plus violent de la tempête est passé, le gouvernement songe de suite à diminuer les dépenses de

chaque jour, en se tenant prêt toute fois à résister à toute surprise.

L'Evening Journal de Albany, journal très influent aux Etats-Unis, et qui de plus passe pour être l'organe de M. Seward, avertit solennellement les Féniens que le gouvernement américain désapprouvera et punira toutes les tentatives qu'ils feront pour troubler la paix du Canada.

Le Times de Londres, en date du 17, parlant de l'abrogation du Traité de Reciprocité entre les Etats-Unis et les provinces de l'Amérique Britannique du Nord, dit que les pêcheurs américains vont être dûment informés qu'après un certain temps, leur exclusion des pêcheries sera effectuée. A cet effet, des navires de guerre anglais seront stationnés pour veiller à ce que les droits de la Couronne ne soient pas enfreints et aussi pour empêcher toute collision entre les pêcheurs des provinces et ceux des Etats-Unis.

Le Times pense que l'on peut compter à ce sujet, comme au sujet des Féniens, sur les dispositions amicales du gouvernement du président Johnson.

On lit dans le Canada de mardi: "Une rumeur à laquelle nous n'attachons guère d'importance circulait hier dans les bureaux publics. On disait que, dans la crainte d'une invasion imminente, la législature serait convoquée soit à Montréal, soit à Québec, conformément à des ordres reçus du bureau colonial."

MILICE VOLONTAIRE.

ORDRE GÉNÉRAL.

No. 1.

Vu l'Ordre Général en date du 15 Avril, 1864, il a plu à Son Excellence le Commandant en Chef, réintégrer le Major A. Evans comme Major non-attaché dans la Milice Volontaire de la Province.

No. 2.

Vu l'Ordre Général daté à Québec, 17 Mai, 1861, la promotion accordée par cet Ordre aux Officiers de la Force de la Milice Active, aux conditions qui y sont mentionnées, doit être comprise comme signifiant une promotion à un grade titulaire dans la Milice Volontaire. Et lorsque deux Corps ou plus de la Milice Volontaire serviront ensemble, l'officier le plus ancien prendra la préséance, soit que son grade soit un "Grade Titulaire" ou "Grade Substantif de Bataillon."

No. 3.

Le grade d'Assistant Quartier-Maître Général dans la Force de la Milice Volontaire est par le présent conféré au Lieutenant-Colonel Thomas Wily, du Département de la Milice, Surintendant des Magasins.

Brigade de l'Artillerie de Garnison, Montréal.

Pour être Second Lieutenant (temporaire):

Edward A. Baynes, Gentilhomme, Ecole Militaire,
G. A. Baynes, " " "

Brigade Provisoire de l'Artillerie de Garnison, Québec.

Batterie No. 1.

Pour être Premier Lieutenant (temporaire):

Carlisle Edward Buchanan, Gentilhomme Ecole Militaire.

Pour être Second Lieutenant (temporaire):

William Henry Cotton, Gentilhomme, Ecole Militaire.

Batterie No. 3.

Pour être Second Lieutenant (temporaire):

Edward Lemesurier Sewell, Gentilhomme, Ecole Militaire.

Batterie No. 4.

Pour être Second Lieutenant (temporaire):

James F. Wolfe, Gentilhomme, Ecole Militaire.

Batterie de Garnison d'Artillerie, Montréal.

Pour être capitaine (temporaire):

Capitaine Dunbar Browne, Ecuier, Premier Bataillon Milice de Service, Hochelaga.

Neuvième Bataillon "Voltigeurs de Québec."
Compagnie No. 4.

Pour être enseigne (temporaire):

G. N. Lavigneur, Gentilhomme, Ecole Militaire, vice Huot, dont les services ne sont plus requis.

Pour être Chirurgien:

E. Lindsay, Ecuier, M.D., vice Taschereau, qui a résigné.

11e Bataillon d'Infanterie, "Argenteuil Rangers."

La résignation du Major Harry Abbott est par le présent acceptée.

17ème Bataillon d'Infanterie, Lévis,
Compagnie No. 1.

Pour être enseigne (temporaire):

F. X. Brunelle, Gentilhomme, Ecole Militaire, vice Nolet, qui a la permission de se retirer retenant son grade.

Compagnie No. 4.

Pour être Lieutenant (temporaire):

J. A. Lessard, Gentilhomme, Ecole Militaire, vice Smith, qui a laissé les limites.

Pour être Enseigne (temporaire):

P. C. Chouinard, Gentilhomme, Ecole Militaire, vice McNaughton, qui a laissé les limites.

Compagnie de Carabiniers, Mégantic.

Pour être Lieutenant (temporaire):

Edward Bradley Parkin, Gentilhomme, Ecole Militaire, vice Hall.

Pour être Enseigne (temporaire):

Sergent James McKnight, Ecole Militaire, vice Cross, dont la résignation est par le présent acceptée.

No. 5.

Vu l'Ordre Général No. 5 du 16 courant, l'allocation pour pension et logement des Volontaires, qui n'ont pas été éloignés des Quartiers Généraux de leurs Compagnies ou Bataillons, a été fixé à 40 cents par homme par jour—et à 50 cents par homme par jour pour tous les Volontaires qui ont été éloignés de leurs demeures.

Gazette du Canada de samedi.

Faits Divers.

—Les volontaires catholiques de la cité ont assisté, dimanche dernier, avec leurs officiers, à la messe de 8 heures, à la cathédrale. Ils étaient tous sous les armes.

—Le 24 du courant, les volontaires et toutes les troupes de la garnison de Montréal ont été passés en revue par le général Michel sur le Champ de Mars et ont défilé ensuite par les rues de la cité.

—La batterie de campagne de Québec a été passée en revue, samedi l'après-midi, par le colonel Lord Alexander Russell, commandant de la garnison et le colonel McCrea, commandant de l'artillerie royale.

—Vendredi dernier le 9e Bataillon a présenté un sabre au Sergent Major Hay.

Les compagnies de volontaires continuent à s'organiser sur tous les points du pays avec un entrain toujours croissant.

—M. C. Maingy, de la compagnie de service civil, était à monter la garde, mercredi soir, à la station du chemin de fer, lorsqu'un individu de six pieds de haut, passant en voiture, s'arrêta tout à coup en face de la sentinelle, sauta en bas de son sleigh, et après l'avoir insultée assez longtemps chercha à lui enlever sa carabine. Le volontaire, ne voyant aucun autre moyen de mettre à la raison cet homme abruti par la boisson se mit en défense avec sa carabine en l'en frappant même assez rudement. Il avait bien jeté un cri au corps de garde, mais n'eût de secours qu'au bout de cinq minutes environ; ce n'est qu'alors que le brutal assaillant, dont le nom est Mahoney, fut fait prisonnier.

Amené avant hier matin devant le magistrat de police, Mahoney a déclaré qu'il s'était enivré la veille et qu'il ne se rappelait rien de ce qu'il avait pu faire.